

DOSSIER D'INSCRIPTION

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

MONTOIS-LA-MONTAGNE

ANNÉE 2026/2027

NOTE AUX PARENTS

Madame, Monsieur,

Le service périscolaire de Montois-la-Montagne fonctionne via le portail famille Bel Ami :

<https://accueil-jeunesse-montois.leportailfamille.fr/>

Pour les familles déjà inscrites, vous êtes responsables des informations enregistrées sur votre espace personnel. Nous vous remercions de vérifier l'exactitude de vos coordonnées et de les mettre à jour si nécessaire. L'accès aux inscriptions vous seront données dès réception du dossier valide ci-dessous.

Pour les nouvelles familles doivent se rendre sur ce site et cliquer sur créer un compte.

Dès réception du dossier et après validation sur la création de la famille sur le portail famille vous pourrez accéder à la réservation des différents temps d'accueil du périscolaire le matin, le midi et le soir, de l'accueil du mercredi et des périodes d'ouverture sur les vacances.

Ce dossier d'inscription est un document obligatoire.

Il comprend :

- 1 note aux parents,
- 1 attestation de prise de connaissance du règlement intérieur et du projet pédagogique,
- 1 fiche sanitaire,
- Les photocopies du carnet de vaccination (DT polio obligatoire pour l'inscription en collectivité),
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile périscolaire et extra-scolaire,
- RIB + autorisation prélèvement SEPA
- Attestation du quotient familial de la CAF
- Les avis d'imposition 2025 et 2026.
- Les certificats de rémunération annuelle pour les frontaliers ou tout autre document attestant d'une indemnité supplémentaire.
- Ce document.

Le dossier d'inscription est un document de référence valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027. Toutes les pages sont à dater et à signer.

Les dossiers incomplets seront refusés.

L'accès au portail famille BEL AMI sera validé pour créer les inscriptions dès réception du dossier complet et confirmé par le service périscolaire.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

La directrice



Attestation de prise de connaissance

Je (nous) soussigné(s) Mme, Mr responsable(s) de l'enfant..... certifie(ons) par la présente avoir pris connaissance du :

- Règlement intérieur de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Le règlement intérieur est remis aux parents lors de l'inscription et un exemplaire reste toujours à disposition dans la structure.

- Projet pédagogique de l'Accueil Collectif de Mineurs.

Le projet pédagogique sera envoyé par mail aux familles lors de l'inscription. Ils restent à disposition des parents dans la structure.

A

Le/...../2026

Signature(s) :

NOTE AUX PARENTS

La direction de l'Accueil Collectif de Mineurs se réserve le droit d'appliquer à un enfant :

- De la crème solaire (achetée dans le commerce)
- Du sérum physiologique

Ceci, si la fiche sanitaire n'indique aucune contre-indication

Aucun autre médicament ne sera donné à un enfant sans présentation d'une ordonnance médicale.

A compléter :

Je (nous) soussigné (s)..... responsable(s) légal(aux) de l'enfant
.....déclare(ons) par la présente avoir pris connaissance de cette
note.

☐ J'(nous) accepte(ons) les conditions citées ci-dessus

☐ Je (nous) refuse(ons) les conditions citées ci-dessus

Le/...../2026

Signature(s) obligatoire(s)